Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2025/6363

21.11.2025

Avis à l'attention de la personne faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision (PESC) 2023/2135 du Conseil, modifiée par la décision (PESC) 2025/2369 du Conseil, et par le règlement (UE) 2023/2147 du Conseil, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2025/2368 du Conseil, concernant des mesures restrictives en raison d'activités compromettant la stabilité et la transition politique du Soudan

(C/2025/6363)

Les informations figurant ci-après sont portées à l'attention de la personnes visée à l'annexe de la décision (PESC) 2023/2135 du Conseil [1], modifiée par la décision (PESC) 2025/2369 du Conseil [2], et à l'annexe I du règlement (UE) 2023/2147 du Conseil [3], mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2025/2368 du Conseil [4], concernant des mesures restrictives en raison d'activités compromettant la stabilité et la transition politique du Soudan.

L'article 9 du règlement (UE) 2023/2147, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2025/2368, requiert que cette personne déclare, dans un délai de six semaines à compter de la date d'inscription sur la liste figurant à l'annexe I, les fonds ou ressources économiques relevant de la juridiction d'un État membre qui lui appartiennent ou qu'elle possède, détient ou contrôle, à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel se trouvent ces fonds ou ressources économiques. Elle doit coopérer avec l'autorité nationale compétente à toute vérification de ces informations. Le non-respect de ces obligations sera considéré comme un contournement des mesures de gel des fonds et des ressources économiques.

Les informations à déclarer doivent être envoyées à l'autorité compétente de l'État membre concerné, par l'intermédiaire de son site internet indiqué à l'annexe II du règlement (UE) 2023/2147, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2025/2368.

[1] JO L, 2023/2135, 11.10.2023, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2023/2135/oj.
[2] JO L, 2025/2369, 20.11.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2025/2369/oj.
[3] JO L, 2023/2147, 11.10.2023, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2023/2147/oj.
[4] JO L, 2025/2368, 20.11.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2025/2368/oj.